



À LIRE DANS CE NUMÉRO

Nouveau système de contrôle
des feux de circulation lors de
la réponse à des appels pour
incendie 2

Des centres communautaires
qui bourdonnent d'activités! 2

La Ville dévoile les principaux
résultats de l'enquête sur la
situation des aînés 3

La flamme olympique s'arrêtera
à Drummondville le 6 décembre 5

Informations et conseils de vos
services de police et de sécurité
incendie 6

Rubrique d'urbanisme 7

À l'affiche au Centre culturel 8

Programme de soutien à la
pratique artistique à l'intention
des jeunes 8



Drummondville a maintenant sa Politique environnementale pages 4 et 5

DRUMMONDVILLE
ENVIRONNEMENT
100%

Quand la bibliothèque vient à vous! page 7



Calendrier des séances du conseil municipal

16 novembre
7 et 21 décembre (budget)

Heure :
19 h 30

Endroit :
Salle du conseil
413, rue Lindsay

Prochaine parution du bulletin

Décembre 2009

DRUMMONDVILLE

Bulletin d'information publié par la
Ville de Drummondville et distribué
dans tous les foyers

Rédaction :
Service des communications

Collaboration :
Services municipaux
Communication Jean Dufresne

Conception graphique et montage :
Communication Jean Dufresne

Impression :
Imprimerie Lemire

Tirage :
33 500 copies

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec

Ville de Drummondville
415, rue Lindsay J2B 1G8
819 478-6550
www.ville.drummondville.qc.ca

Bulletin imprimé sur papier recyclé

Pour améliorer le temps d'intervention, la sécurité et l'efficacité Mise en service d'un nouveau système de préemption pour les véhicules d'incendie

La Ville de Drummondville a récemment mis en opération un nouveau système de préemption pour les véhicules du Service de sécurité incendie.

Ce système permet d'améliorer le temps d'intervention des pompiers en plus d'accroître leur sécurité et celle des autres usagers des voies publiques lors de la réponse à des appels d'urgence. Il a la particularité de permettre aux pompiers, à bord de leurs véhicules, de commander à distance le feu vert protégé dans leur direction pour une durée de 60 secondes. Ce faisant, les autres personnes qui circulent dans la même direction que les pompiers peuvent avancer et se ranger sur le côté de la voie pour ainsi libérer le passage. Le système permet donc de dégager plus rapidement la voie de circulation et réduit le temps de parcours des pompiers jusqu'au lieu de l'incendie.

Lorsque les feux de circulation sont sous le contrôle des pompiers, un clignotant blanc installé au feu de circulation indique au conducteur du camion d'incendie qu'il a le contrôle sur le feu de circulation. Les usagers des voies transversales (dont le feu est au rouge) doivent également être très attentifs et s'assurer qu'aucun véhicule d'urgence ne surgisse de l'autre voie avant d'effectuer un virage à droite sur feu rouge.

Le système est installé sur les rues suivantes : sur le boulevard Saint-Joseph, de la rue Cockburn à la rue Hains; sur la rue Saint-Georges, du boulevard Saint-Joseph à la rue Montplaisir; et sur la rue Saint-Pierre, du boulevard Saint-Joseph au boulevard Lemire.

Une formation spéciale a été donnée aux pompiers et une période de rodage a eu lieu pour effectuer la mise au point du système.

Drummondville est l'une des rares villes au Québec à bénéficier d'un tel système de pointe qui fait notamment appel à la technologie GPS. L'investissement de la Ville dans cette première phase du projet est de 240 000 \$. D'autres phases sont prévues l'an prochain.

La Ville de Drummondville invite donc les usagers des voies publiques à la patience aux carrefours où le système sera en opération et à redoubler de prudence dans les situations d'urgence.



Là où le système de préemption a été mis en place, il est possible de voir de petits lampadaires blancs au-dessus des feux de circulation. Lorsque les pompiers prendront le contrôle des feux de circulation, le feu blanc clignotera, indiquant ainsi aux pompiers que le système est bien enclenché. Pour une durée de 60 secondes, ils auront alors le feu vert. Les automobilistes circulant dans le même sens qu'eux pourront plus aisément leur céder le passage, alors que ceux des voies transversales devront respecter le feu rouge.

Des centres communautaires de loisir qui bourdonnent d'activités

Ateliers, activités sportives, services de garde... Ça bouge dans les centres communautaires de loisir de Drummondville! Pour en savoir davantage sur les événements à venir et sur les services proposés, visitez le portail des centres communautaires de loisir de Drummondville au www.viedequartier.org.

viedequartier.org

Portail des centres communautaires de loisir de Drummondville



Claude-Nault

Pierre-Lemaire

Drummondville-Sud

Saint-Charles

Saint-Jean-Baptiste

Saint-Joachim

Saint-Pierre



Ville-amie des aînés : dévoilement des résultats de l'enquête sur la situation des aînés et des grandes lignes du plan d'action

La Ville de Drummondville a dévoilé récemment les principaux résultats qui se dégagent des premières étapes réalisées dans le cadre du programme *Ville-amie des aînés* et a livré les grandes lignes du plan d'action.

Ce programme permet de poser un regard sur les façons d'adapter nos milieux de vie aux besoins des aînés. Portant un intérêt marqué pour l'amélioration des conditions de vie des aînés, la Ville partage les objectifs de *Ville-amie des aînés*, soit l'amélioration du tissu social en favorisant le vieillissement actif, la pratique régulière d'activités physiques, l'adaptation des structures aux besoins des aînés de même que l'établissement de liens intergénérationnels plus forts. Elle est accompagnée dans cette démarche par le Centre de recherche sur le vieillissement du Centre de santé et de services sociaux de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke ainsi que par un comité de pilotage formé du Centre de santé et de services sociaux Drummond, du Centre communautaire et récréatif Saint-Jean-Baptiste, du Centre d'action bénévole, de la Corporation de développement communautaire Drummond et de l'Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec.

Analyse des besoins

Au moment de l'enquête, Drummondville comptait 67 292 habitants, au 14^e rang des villes du Québec sur le plan démographique. Les 10 275 aînés (65 ans et plus) représentaient 15,3 % de la population comparativement à 14,3 % pour l'ensemble du Québec. D'ici une quinzaine d'années, le groupe des aînés aura plus que doublé dans la MRC de Drummond. Le vieillissement de la population est un enjeu majeur. *Ville-amie des aînés* permettra de mieux composer avec cette réalité et de fournir à la Ville le support nécessaire pour appuyer les aînés.

La Ville de Drummondville désire connaître les besoins des aînés pour faciliter l'orientation de ses interventions futures en vue de leur mieux-être. Le projet *Ville-amie des aînés* permettait de bénéficier de l'expérience des aînés et de leur contribution pour mieux cerner leurs besoins. Leur participation à des groupes de discussion a permis de relever les éléments de l'environnement physique, social et organisationnel de la communauté qui répondent aux besoins des aînés, ceux qui n'y répondent pas adéquatement, en plus de dégager les pistes d'action susceptibles de lever les obstacles au vieillissement actif dans la ville. Parmi les principaux constats qui découlent de cette consultation, on retrouve les suivants :



- Les aînés aiment vivre à Drummondville. Les services sont nombreux, le sentiment de sécurité est élevé et ils apprécient les parcs et espaces verts;
- L'identification à un quartier est plus problématique en raison de l'étendue croissante du territoire. Le sentiment d'appartenance étant important chez nos aînés, on aimerait revoir l'identification des quartiers car, dans certains cas, ils portent plusieurs noms et, dans d'autres, ils n'en portent pas du tout;
- Les aînés apprécient leur maison ou leur logement. Ils souhaitent y demeurer le plus longtemps possible. Pour ce faire, ils ont souvent besoin d'aide pour l'entretien intérieur et extérieur;
- Des situations d'isolement, de détresse, d'insalubrité ou de dangerosité existent encore, malheureusement, chez des aînés. Ceux-ci ne demandent pas d'aide, notamment par crainte d'être placés en établissement;
- Les aînés ne peuvent pas tous s'offrir une place dans des résidences luxueuses. Il y aurait lieu de promouvoir une alternative à ce type d'habitation;
- Les aînés qui utilisent le transport en commun en sont satisfaits, malgré une difficulté de compréhension du nouveau service et certains autres inconvénients;
- Les aînés connaissent les bienfaits de l'activité physique régulière et bon nombre en font tous les jours pour leur mieux-être, pour le maintien de leur autonomie et pour les contacts sociaux;
- Les ressources, infrastructures et activités sont variées et accessibles : bibliothèque, centres communautaires, clubs de l'âge d'or, piscines, parcs, activités dans les résidences, programmes tels Viactive, Aquaforme, etc.;
- Les aînés disent recevoir de bons soins de santé, mais ils soulignent que le défi principal demeure l'accès à un médecin de famille;

- Les aînés apprécient les actions de la Ville pour améliorer la circulation et la sécurité : campagne de sensibilisation Priorité piéton, marquage des traverses piétonnières, ajout de feux pour piétons et réduction de la vitesse des automobilistes.

Plan d'action

Différents projets répondant aux besoins exprimés par les aînés au cours de l'enquête seront réalisés. Qu'il s'agisse d'appartenance à un quartier, d'isolement chez les aînés, d'accessibilité aux services communautaires et de santé, d'amélioration du transport en commun, de maintien à domicile, de promotion des activités physiques et de loisir, de circulation, d'accessibilité aux édifices publics et aux commerces, diverses initiatives seront instaurées pour le bénéfice des aînés. Déjà, certains gestes ont été posés avec la construction du Pavillon de la danse, les modifications apportées au service de transport en commun, l'instauration du projet Bibliomobile (voir autre texte, page 7) ainsi que la politique de prix à l'intention des aînés pour les services de la bibliothèque.

Un premier projet important vise les aînés isolés, vulnérables ou en détresse qui ne connaissent pas les services, qui n'osent pas les demander et qui ne participent pas aux activités de la communauté. Le projet, appelé Réseau l'Âge, permettra d'identifier ces aînés isolés, leur présenter les services, les mettre en lien avec les ressources et, enfin, les encourager à demander assistance. L'habitation et le quartier seront aussi considérés. La consultation ayant permis de dégager un souhait des aînés à mieux identifier les différents secteurs de la ville, un comité est déjà à l'œuvre afin de favoriser l'affiliation des citoyens à leur milieu de vie.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter M^{me} Sylvie Allie, agente de recherche pour le projet *Ville-amie des aînés*, au 819 850-1283 ou à sallie@ville.drummondville.qc.ca

Une politique environnementale tournée « vert » l'avenir

La Ville de Drummondville a dévoilé, le 24 septembre dernier, le contenu de sa Politique environnementale qui encadrera dorénavant les actions menées par le Service du développement durable et de l'environnement. Cette politique établit le plan d'action et les moyens que la Ville entend prendre pour parvenir à préserver notre milieu de vie, pour nous et les générations futures.

La Politique environnementale est un outil de travail intégrant les différentes composantes naturelles à protéger et à mettre en valeur sur notre territoire : l'eau, l'air, le sol, les espaces verts et les milieux naturels, la gestion des matières résiduelles, l'efficacité énergétique, l'aménagement de notre territoire et la salubrité urbaine. Tous ces grands thèmes constituent, en fait, notre milieu de vie.

Aperçu des composantes naturelles du territoire et des engagements de la Ville de Drummondville

- **L'eau**
La rivière Saint-François traverse la ville, du sud vers le nord, sur plus de 50 kilomètres. Elle est à la fois une source d'alimentation en eau potable, une aire de jeu aquatique et récréative, un soutien au milieu naturel et urbain ainsi qu'un paysage à contempler. Nous devons préserver son caractère et la qualité de cette eau.
- **L'air**
Des études ont démontré que l'exposition à une mauvaise qualité de l'air amène des problèmes aigus et chroniques de santé. Même si à Drummondville les émissions atmosphériques néfastes proviennent davantage de la région de Montréal, il s'avère important d'obtenir plus de données sur celles qui sont produites localement afin de mieux les contrôler.
- **Le sol**
Notre territoire accueille à la fois des activités agricoles, forestières, récréatives et urbaines,

chacune avec son dynamisme propre. La Ville se doit de connaître les impacts de ces activités qui pourraient contribuer à la détérioration de l'environnement.

- **Les espaces verts et les milieux naturels**
Nos parcs, cours d'eau, milieux humides, zones riveraines, espaces verts et milieux naturels sont quelques-uns des éléments qui composent notre patrimoine « vert » et qui assurent des fonctions vitales pour la biodiversité. La Forêt Drummond et le Bois de la Marconi couvrent à eux seuls respectivement 2880 hectares et 60 hectares, (plus de 35 000 000 de mètres carrés) et constituent des milieux naturels uniques en région. Dans une optique de développement durable, ces milieux doivent être reconnus comme étant la somme des compensations naturelles permettant d'amoindrir les impacts de nos activités quotidiennes. C'est pourquoi la Ville entend continuer à protéger ses milieux et à les améliorer.
- **La gestion des matières résiduelles**
Afin de faire face au nouveau défi de la gestion plus performante des matières résiduelles, il faut revoir nos façons de faire. Avec un taux de déviation à l'enfouissement de l'ordre de 36 % en 2008, les autorités municipales poursuivent la réingénierie de la disposition du déchet. En l'espace de deux ans, des changements majeurs ont été apportés dans les collectes municipales. De plus, la Ville s'associe à la nouvelle approche visant la sensibilisation, la réduction, le réemploi, la récupération, le compostage, la valorisation énergétique et l'enfouissement comme chaîne de gestion de nos rebus.
- **L'efficacité énergétique**
La croissance des coûts de production énergétique et notre rythme effréné de consommation nous amènent à nous préoccuper davantage de l'économie d'énergie et de son utilisation parcimonieuse pour en assurer la pérennité.

À Drummondville, nous avons amorcé le virage de l'efficacité énergétique dans nos bâtiments municipaux, en plus d'avoir procédé à la synchronisation des feux de circulation. La Ville entend donc poursuivre ses actions visant l'efficacité énergétique.

- **L'aménagement du territoire**
La composante environnementale dans l'aménagement de notre territoire doit demeurer et même être bonifiée afin de constituer un facteur qui joue un rôle dans la planification. Ainsi, elle appuiera les promoteurs immobiliers dans la planification et la réalisation de leurs projets par l'intégration de l'environnement comme valeur ajoutée.
- **La salubrité urbaine**
Pour affirmer qu'une ville est saine, il importe de bien cerner les problèmes reliés à l'insalubrité urbaine et de bien gérer les nuisances qui en découlent. La Ville entend ainsi offrir à ses citoyens un environnement optimal en poursuivant la réalisation de divers programmes.

Cette politique témoigne de la volonté de la Ville d'assumer son rôle de chef de file dans l'adoption de mesures additionnelles efficaces pour accroître la qualité de notre environnement. Elle répond aux attentes et aux préoccupations exprimées dans la collectivité sur la nécessité de préserver et de mettre en valeur notre environnement. On y trouve 18 orientations, 42 objectifs et 86 actions ciblant les composantes environnementales selon quatre principes directeurs : la sensibilisation, la facilitation, la responsabilisation et la réglementation.

La Politique environnementale et son plan d'action nécessitent l'engagement de deux acteurs principaux : d'une part, la Ville de Drummondville, à titre d'administration et de gestionnaire municipal; d'autre part, les citoyens et citoyennes, qui sont à la base de la mise en application de la politique. La Ville les invite d'ailleurs à demeurer vigilants par rapport à l'état de leur environnement et à prendre conscience des impacts qu'ils peuvent avoir sur leur milieu de vie pour relever le défi de bâtir un milieu plus respectueux des richesses que nous procure la nature.

La nouvelle politique contient aussi un programme de reconnaissance environnementale qui a pour but de promouvoir la protection et la valorisation de l'environnement pour les secteurs résidentiel, commercial, industriel et institutionnel. Ce programme vise à encourager l'intégration d'une culture environnementale au sein des organisations et à reconnaître celles qui atteignent les objectifs de mise en valeur spécifiés dans les

À travers sa Politique environnementale, la Ville se donne les priorités suivantes :

- Conserver la couverture forestière et les espaces naturels de notre territoire qui sont nécessaires au maintien de la biodiversité.
- S'assurer de la disponibilité et de la qualité de l'eau.
- Protéger les milieux naturels en contrôlant le développement urbain pour une meilleure cohabitation entre les citoyens et la nature.
- Poursuivre les efforts pour le développement du transport alternatif.
- Améliorer la qualité de l'eau de la rivière Saint-François et de ses affluents à Drummondville.
- Poursuivre les actions de mise en valeur de nos matières résiduelles de façon à éviter le plus possible l'enfouissement.

Les piles rechargeables : une alternative écologique et économique



critères d'évaluation du programme qui seront dévoilés au cours des prochains mois.

Précisons que le document qui renferme la politique est aussi écologique que la politique elle-même puisqu'il a été conçu afin de minimiser son impact sur l'environnement (utilisation minimale du papier, mise en page favorisant la conservation du papier, impression recto verso, utilisation d'encre végétale et de papier recyclé, etc.). De plus, celle-ci sera éventuellement disponible sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante : www.ville.drummondville.qc.ca.

Les démarches de réalisation : d'hier à aujourd'hui

Conscient des démarches à réaliser, le conseil municipal adoptait en juillet 2005, une déclaration de principe sur le développement durable. À la suite de cet engagement, le *Diagnostic environnemental du territoire drummondvillois* fut produit. Celui-ci présentait l'état de la situation ainsi que les impacts des différentes composantes et activités humaines qui ont été inventoriées. Quelques mois plus tard, en janvier 2007, le diagnostic environnemental faisait l'objet de consultations publiques afin de permettre la rédaction de la Politique environnementale.

C'est en juin 2009 que la Politique environnementale et son plan d'action furent aussi présentés en consultation publique à divers organismes environnementaux de la région. Le document ayant été bien accueilli, le Service du développement durable et de l'environnement a tenu compte des commentaires exprimés lors de cette consultation pour finaliser la rédaction. La politique a finalement été déposée et adoptée par le conseil municipal le 21 septembre dernier.

Ce document reflète la concertation de différents acteurs environnementaux de notre territoire et permettra, ensemble, de donner à notre milieu une santé environnementale renouvelée. « Prenons un engagement responsable pour un avenir durable ».

Dans le prochain bulletin municipal, nous vous parlerons plus précisément du plan d'action qui découle de la Politique environnementale.

À tous les jours au Québec, l'utilisation de piles rechargeables gagne en popularité. En effet, les multiples avantages qu'elles proposent sont très intéressants et profitables pour les consommateurs. Avez-vous pensé à faire l'achat de piles rechargeables?

Malgré leur apparence inoffensive, les piles sont considérées comme des résidus domestiques dangereux puisqu'elles contiennent des métaux lourds en plus de présenter un potentiel élevé de réactivité et de corrosivité. Il est donc important lors de l'achat de piles de prendre en considération les piles rechargeables comme une alternative fiable, économique et écologique.

Les piles rechargeables constituent une avenue intéressante pour les utilisateurs, étant donné leurs grandes performances énergétiques et écologiques. Par exemple, leur durée de vie est de 400 à 750 fois plus élevée qu'une pile domestique à usage unique. De ce fait, les piles réutilisables reviennent donc moins cher aux consommateurs puisqu'ils peuvent les utiliser plusieurs fois contrairement à une pile ordinaire. De plus, les piles rechargeables constituent une alternative écologique aux piles alcalines classiques puisqu'elles sont moins nocives pour l'environnement. Elles limitent les émissions de gaz à effet de serre ainsi que la quantité de déchets dangereux dirigée vers le site d'enfouissement sanitaire.

Une étude comparative sur l'impact environnemental des piles rechargeables et non rechargeables a été menée en 2007 par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Celle-ci démontre essentiellement que les piles rechargeables ont 30 fois moins d'impact sur l'environnement que les piles jetables lorsqu'on prend en considération toutes les phases du cycle de vie, soit la

fabrication, la mise en vente, l'utilisation et le traitement en fin de vie utile. Cette étude mentionne aussi que les piles rechargeables consomment 23 fois moins de ressources naturelles que les piles ordinaires en plus d'être 30 fois moins nuisibles pour la couche d'ozone et 12 fois moins risquées pour la contamination des écosystèmes.

Programme de récupération

La Ville de Drummondville collecte depuis déjà quelques mois les piles domestiques utilisées (rechargeables ou non) qui en sont à la fin de leur cycle de vie utile. Cette initiative de la Ville a pour but de réduire la quantité de résidus domestiques dangereux envoyée au site d'enfouissement sanitaire et, ainsi, de protéger notre environnement. Récemment, le Service de développement durable et de l'environnement de la Ville a apposé des affiches sur les tubes de collecte afin d'inciter les Drummondvillois à faire l'achat de piles rechargeables à la place des piles classiques. Cette action vise à promouvoir l'utilisation responsable des résidus domestiques dangereux tels que les piles domestiques.

Depuis le début du projet, la Ville a dévié et recyclé plus de 9000 livres de piles au moyen des tubes à piles distribués dans plusieurs édifices publics. À titre indicatif, cela représente près de 14 kilomètres de piles placées bout à bout, c'est-à-dire environ la distance entre le site d'enfouissement utilisé par la Ville de Drummondville (secteur de Saint-Nicéphore) et les Promenades Drummondville.

Le 6 décembre prochain Drummondville accueillera le Relais de la flamme olympique

À l'instar de nombreuses villes du Québec et du Canada, Drummondville accueillera le Relais de la flamme olympique le dimanche 6 décembre prochain.

Une programmation spéciale sera mise sur pied pour l'occasion alors que diverses activités se dérouleront dans le stationnement du Centre Marcel-Dionne.

Au cours du mois de novembre, le parcours emprunté par la flamme ainsi que la programmation complète des célébrations seront dévoilés au public.

La flamme olympique arrive à Drummondville
le 6 décembre 2009
VANCOUVER2010.COM/RELAISDELAFLAMME

Je m'absente, je préviens!

Au Québec, une maison ou un appartement est visité par les voleurs environ toutes les quatre minutes et, dans la majorité des cas, deux à trois minutes leur suffisent pour s'y introduire. Aussi, ce n'est qu'une fois sur trois qu'un voleur doit forcer une porte pour commettre son méfait.

Voici les précautions à prendre :

- Munir les portes de serrures sécuritaires et les verrouiller;
- Verrouiller toutes les fenêtres, incluant celles du sous-sol, avant de quitter la maison;
- Dégager les portes et fenêtres de tout objet (clôture ou arbuste) qui mettrait le voleur à l'abri des regards;
- Éviter de garder d'importantes sommes d'argent à la maison et ranger les bijoux dans des endroits inhabituels;
- Protéger les portes et fenêtres à glissière en installant des chevilles de sécurité dans les rainures;
- Installer des grillages métalliques fixes au moyen de vis à sens unique pour protéger les fenêtres du sous-sol;
- Installer un judas sur la porte plutôt qu'un verrou à chaîne. Cela permettra de vérifier de façon sécuritaire l'identité de celui qui frappe.

Ces quelques moyens simples aident à protéger contre les visites désagréables. Les voleurs n'attendent qu'une occasion; il ne faut surtout pas la leur donner!

Lors d'absences, il est très important que la maison ait l'air habitée. Ci-dessous, quelques conseils pour éloigner les voleurs.

ABSENCE DE COURTE DURÉE

- Verrouiller les portes et les fenêtres. Activer le système d'alarme;
- Laisser fonctionner un appareil radio;
- Laisser des lampes allumées et utiliser une minuterie;
- Ne pas mettre de note sur la porte pour indiquer votre absence.

ABSENCE PROLONGÉE

- Selon la saison, déneiger les allées ou tondre le gazon et demander à un voisin ou à un ami de continuer l'entretien pendant les absences;
- Informer un voisin ou un ami d'un départ et lui demander de cueillir le courrier et les journaux, ou demander au bureau de poste de retenir le courrier et annuler la livraison de journaux;
- Inviter un voisin à garer sa voiture dans l'entrée ou face à la maison. L'informer de la date de retour et de la façon de joindre la personne absente en cas d'urgence;
- Aviser le service de police. Des rondes dans le voisinage pourront être effectuées par les patrouilleurs.

Le 1^{er} novembre,

lorsque vous avez reculé l'heure de vos montres et horloges, avez-vous changé les piles de vos avertisseurs de fumée?

Chauffez SANS Y PASSER

Voici quelques règles de base à suivre afin d'utiliser un appareil de chauffage d'appoint de façon sécuritaire :

- Faire installer ou inspecter l'appareil de chauffage par un entrepreneur qualifié;
- Se renseigner sur l'entretien de l'appareil pour s'assurer qu'il est utilisé de façon sécuritaire;
- Utiliser des bûches de petites tailles. Ainsi, elles brûleront plus proprement, étant exposées aux flammes sur une plus grande surface;
- Faire entrer assez d'air dans la cheminée pour que les flammes soient propres et vives, ce qui donne une combustion complète, donc moins de fumée et moins de crésote (liquide contenu en gouttelette dans la fumée dégagée par le bois lors de sa combustion, qui durcit en refroidissant et s'agrippe aux parois de la cheminée, augmentant ainsi les risques d'incendie);
- Faire ramoner sa cheminée préférablement au printemps, car si des dépôts sont laissés dans l'installation, l'air humide de l'été entraîne la corrosion des pièces d'acier. On peut se reprendre et procéder au ramonage avant la première utilisation de l'appareil de chauffage à l'automne;
- Se procurer un détecteur de monoxyde de carbone (CO). L'avertisseur de fumée ne protège pas des vapeurs toxiques du CO que l'installation peut produire;
- Procéder à la vérification du bon fonctionnement de son avertisseur de fumée et du détecteur de monoxyde de carbone.

Pour plus de renseignements à ce sujet, il suffit de communiquer avec le Service de sécurité incendie de Drummondville au 819 477-8622.

Rubrique d'urbanisme # 9

Volet projet d'aménagement

Les terrasses, une place publique réaménagée, des approches afin de rendre le centre-ville plus vivant, plus accueillant et plus chaleureux.

Depuis 1991, des interventions de tout genre ont été effectuées au centre-ville : rénovation de façades, réaménagement de stationnements, plantation d'arbres, ajout de mobilier urbain, d'activités, de festivités, etc. Toutes ces interventions ont permis au centre-ville de se redynamiser et de s'améliorer.

À la suite de nombreuses consultations publiques et de sondages permettant de vérifier l'opinion des citoyens de Drummondville sur leur vision du centre-ville, plusieurs intervenants ont mentionné le manque d'animation et d'ambiance. Pour rendre le centre-ville encore plus vivant, participer à sa vitalité et améliorer le point central que constitue la Place Saint-Frédéric, plusieurs idées ont été soumises. Parmi celles-ci, l'on retrouvait :

- Faire du centre-ville un milieu de vie de qualité en y offrant un cadre bâti et naturel aménagé tout en y développant une vie de quartier;
- Prolonger les terrasses sur le domaine public (sur rue) et améliorer l'aménagement de la Place Saint-Frédéric.

Au cours de la saison estivale 2006, le conseil municipal autorisait l'implantation de terrasses temporaires comme projet pilote. Trois entreprises commerciales ont profité de cette possibilité. Le projet a remporté un vif succès. Les commerçants n'ont eu que de bons commentaires face à l'initiative prise par la Ville. À la suite de ce succès, la Ville a décidé de poursuivre le projet et d'autoriser d'autres terrasses temporaires. Voilà maintenant quatre ans que ce projet remporte l'adhésion de la population.

Afin d'étendre le projet à plus d'entreprises, la Ville de Drummondville a élaboré un nouveau cadre réglementaire qui permettra de mieux définir l'implantation des terrasses sur l'espace public drummondvillois tout en améliorant l'aménagement et la sécurité. Pour l'obtention d'un permis, un plan type de terrasse est fourni au demandeur. Divers critères d'aménagement s'appliqueront.

En 2008, la Ville créait la Corporation d'animation Heriot dont l'un des mandats concerne la Place Saint-Frédéric. Au cours de la saison estivale 2008, 31 représentations variées ont eu lieu.

Depuis son réaménagement en 1991, la Place Saint-Frédéric a connu un achalandage sans précédent. Après 15 ans d'utilisation, cette place publique avait besoin d'une cure de rajeunissement. Depuis 2006, la Ville a procédé au remodelage de la Place Saint-Frédéric en fonction de son utilisation et au remaniement de son bassin et de la fontaine. Un petit pavillon de service viendra abriter les différents équipements nécessaires à l'animation de cette place publique unique au Québec.

Voilà donc des projets qui se sont réalisés en cohérence avec le processus de revitalisation amorcé depuis près de 18 ans au centre-ville.



Une vue de la rue Marchand, plus précisément du Café Morgane avec une terrasse temporaire



Un exemple d'une terrasse avec trottoirs et espaces de plantation



Une vue de la Place Saint-Frédéric



Vous avez des questions ou des commentaires: Véronique Larose, conseillère en urbanisme, 221 rue Heriot 819-472-6705 vlarose@ville.drummondville.qc.ca

Projet pilote dans trois résidences La BiblioMobile rejoint les personnes âgées autonomes

Désireuse d'étendre les services offerts par la Bibliothèque municipale Côte-Saint-Germain, la Ville de Drummondville offre, depuis la fin du mois de septembre, le projet pilote BiblioMobile.

L'équipe de la bibliothèque a instauré plusieurs mesures afin d'intéresser et d'augmenter sa clientèle au cours des dernières années. Cette fois, elle veut aller en dehors de l'édifice de la rue des Écoles pour favoriser la lecture.

La bibliothèque municipale a ciblé la famille par divers projets facilitant l'accès de ses livres et documents et elle compte aujourd'hui plus de 15 000 abonnés dont 2000 enfants. Avec BiblioMobile, ce sont les personnes âgées autonomes que l'on veut rejoindre dans trois immeubles de Drummondville, soit les Résidences Saint-Frédéric, l'Office municipal d'habitation Bernier/Saint-Frédéric et la résidence pour personnes âgées Manoir Drummond. Cela devrait permettre de rendre la lecture et la culture en général encore plus accessibles.

Drummondville s'est dotée d'une politique d'accessibilité universelle et a été désignée *Ville amie des aînés* l'an dernier. Sur ce dernier point, BiblioMobile rejoint tout à fait l'objectif qui consiste pour les municipalités à adapter leurs services et leurs infrastructures pour assurer la santé, la sécurité et la qualité de vie de leurs aînés.

Ce projet a pour but de stimuler la lecture chez les aînés, de promouvoir les services de la bibliothèque, d'augmenter le nombre de personnes âgées qui fréquentent la bibliothèque et d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées qui habitent en résidence.

La Ville envisage toujours la construction d'une nouvelle bibliothèque plus spacieuse qui répondrait davantage aux besoins de la population. Situé au centre-ville, le nouvel édifice permettrait de rejoindre une plus vaste clientèle et d'élargir la gamme des services offerts.





Centre culturel de Drummondville

> PROCHAINS SPECTACLES

NOVEMBRE

4	Suzie Arioli Band, à 19 h 30
7	Gala des affaires de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond
11	Martin Dubé
12	Manou Gallo, à 19 h 30
14	Mackinaw, 35 ^e anniversaire
15	Dick Rivers
18	Beaucoup de bruit pour rien
20	Clash
21-22	Rachid Badouri (représentation du 22 présentée à 15 h)
22	Grands explorateurs : Malte, Sicile et Sardaigne, à 19 h
24	Rubberbandance Group, à 19 h 30
25-26	Louis-José Houde
27	Pink Floyd Story
28	Mes Aïeux

DÉCEMBRE

2	Fragments de mensonges inutiles
4	Symphonie des jeunes de Drummondville, à 19 h 30
5	Georges Hamel
6	Les Petites Tounes : Noël dans le sous-sol (enfants), à 15 h
8	Sergei Saratovsky, pianiste, à 19 h 30
11-12	Mario Jean
18-19	Jean-Michel Ancil
20	Claire Pelletier, à 16 h

Veillez prendre note que les spectacles sont présentés à 20 h, sauf avis contraire.
Information : www.centre-culturel.qc.ca ou 819 477-5412

> EXPOSITIONS

GALERIE D'ART DESJARDINS

Du 9 novembre au 19 décembre
JULIE LAMBERT/LUC LECLERC
céramique, peinture (figuration)



Artiste de Drummondville, Julie Lambert est connue comme une créatrice de sculptures de petits formats et de larges reliefs muraux.

Elle a récemment attiré l'attention en réalisant un documentaire artistique à caractère environnemental intitulé « La terre a une mémoire ». Biologiste de formation, la terre demeure son matériau de prédilection.

Également résident de la région de Drummondville, Luc LeClerc s'inscrit depuis longtemps auprès du public comme un peintre naturaliste imaginaire et prolifique. Tant la flore que la faune sont représentées dans ses œuvres de façon détaillée et rigoureuse. Ces qualités qui ont toujours fait la force de son travail, sont particulièrement présentes dans une partie de sa production récente, ses « micropaysages », lesquels mettent en évidence des plantes, des feuilles et des fruits par des plans très rapprochés, imbibés de lumière. Sa quête permanente de nouveaux défis s'est récemment enrichie par un séjour en Afrique, ajoutant ainsi au raffinement de sa manière, un élargissement du nombre de ses sujets.

FOYERS

Jusqu'au 19 décembre
GARD

peinture (figuration, figuration expressionniste, abstraction)

Depuis sa fondation en 1977, la Guilde des artistes de la région de Drummondville (GARD) est le principal regroupement de praticiens en arts visuels de notre région. En nombre variable au fil des ans, ses membres y ont toujours joui d'une grande liberté dans leur orientation esthétique. Les résultats de leur travail ont régulièrement fait l'objet d'expositions collectives. Celles présentées dans les Foyers du Centre culturel de Drummondville ont, depuis plusieurs années, été tenues durant le trimestre précédant Noël. C'est à la découverte de leurs plus récentes œuvres que les membres de cette association vous invitent.



ESPACE-3

Jusqu'au 12 décembre
JULIE LAMBERT/LUC LECLERC
céramique, peinture (figuration)



Soutien à la pratique artistique Le programme à l'intention des jeunes est de retour

Pour une 17^e année consécutive, la Ville de Drummondville est fière de mettre à la disposition des jeunes un programme de soutien à la pratique artistique.

Par ce programme, la Ville de Drummondville soutient les jeunes artistes de 25 ans et moins des disciplines artistiques suivantes : **architecture et design, arts de la scène (musique, danse, théâtre, variétés), arts du cirque et de la rue, arts médiatiques, arts multidisciplinaires, arts numériques, arts visuels et métiers d'art de même que littérature.**

Les candidatures sont maintenant sollicitées dans le cadre du Programme I, soutien à la pratique artistique, volet Jeunes.

Les critères s'appuient sur l'avancement de la pratique artistique et sur la démarche de formation du jeune artiste.

Le document d'information et le dossier de candidature seront disponibles dès le 9 novembre 2009 à ces endroits :

- à la Bibliothèque municipale Côte-Saint-Germain;
- à la réception de l'hôtel de ville de Drummondville;
- dans les centres communautaires de chacun des quartiers de Drummondville;
- dans les écoles secondaires;
- au Cégep de Drummondville;
- au Centre culturel;
- à la Galerie d'art Heriot;
- sur le site internet de la Ville de Drummondville.

À la suite de l'analyse du jury, les lauréats retenus auront droit à :

- une bourse en argent entre 100 \$ et 1500 \$;
- une prestation devant public lors de la cérémonie de remise de bourses;
- une prestation devant public sur la Place Saint-Frédéric durant l'été 2010;
- la possibilité d'exposer leurs œuvres à la Bibliothèque municipale Côte-Saint-Germain et dans les Foyers du Centre culturel.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est le **vendredi 8 janvier 2010**. Tous les dossiers complétés doivent être déposés **exclusivement** au bureau du Service des arts et de la culture, 545, rue des Écoles, Drummondville J2B 1J6. Pour information : Marie-Christine Campeau au 819 850-1327 ou à artsetculture@ville.drummondville.qc.ca.